

Home Valais Canton

08.02.2018, 05:30

Le retour de Bernard Rappaz sur le marché du joint légal

Abonnés



Bernard Rappaz à son domicile d'Isérables, avec du chanvre légal qu'il commercialise depuis peu. Les temps changent. Les règles du jeu aussi. Héloïse Maret / Le Nouvelliste

08.02.2018, 05:30 Le retour de Bernard Rappaz sur le marché du joint légal

Par Gilles Berreau

CHANVRE L'arrivée de Bernard Rappaz sur le marché du cannabis légal non stupéfiant ne passe pas inaperçue. Le chanvrier associe son nom à des moyens financiers genevois et à la marque Holly Weed.

L'arrivée sur ce marché de Bernard Rappaz qui associe son nom à des moyens financiers genevois et à la marque Holly Weed, ne passe pas inaperçue.

«Je ne pouvais pas rater ça, tout de même, moi qui me suis battu pour la mise en place d'une réglementation», commente le chanvrier valaisan, qui avait disparu de la circulation après avoir fini de purger en 2016 une lourde condamnation pour trafic de haschich.

>> A...

Vous avez lu gratuitement



une partie de l'article.

Pour lire la suite :

Profitez de notre offre numérique dès Fr 2.- le 1er mois

et bénéficiez d'un accès complet à tous nos contenus Je profite de l'offre ! Déjà abonné ?